



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE - SAONE

Vesoul, le 4 janvier 2018

CONSEQUENCES DES VENTS VIOLENTS EN HAUTE-SAONE POINT DE SITUATION

Suite à l'épisode des vents violents du mercredi 3 janvier 2018, de nombreuses coupures d'électricité ont eu lieu sur l'ensemble du département.

A 17h ce jour, 603 foyers sont encore privés d'électricité en Haute-Saône, contre 2 003 ce matin à 10h30.

Enedis continue sa mobilisation pour rétablir l'alimentation électrique dans les meilleurs délais et attire l'attention de tous sur la dangerosité des fils électriques, même tombés à terre, qu'il ne faut en aucun cas toucher. Toute anomalie peut être signalée au 09 726 750 en précisant le numéro du département.

La préfecture de la Haute-Saône rappelle les règles élémentaires de sécurité et de prudence à adopter durant cet épisode de vents violents :

- **Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible au effet du vent.**
- **Ne vous promener pas en forêt.**
- **En ville, soyez vigilants face aux chutes possible d'objets divers.**
- **N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.**
- **Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.**
- **Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.**

CONTACT PRESSE

Justine FILLION – 03.84.77.70.12 - justine.fillion@haute-saone.gouv.fr

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAÔNE
B.P. 429 - 70013 VESOUL CEDEX - TEL. : 03.84.77.70.00 / FAX. : 03.84.76.49.60
Courriel : prefecture@haute-saone.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : www.haute-saone.gouv.fr